

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But- Une Foi
MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



Avis d'Appel d'offres National
N° T_ 004/2025/MHA/OLAC
« Travaux de faucardage et de curage du Canal de Gandiolé »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « **le Soleil** » du **03 janvier 2025**.

2. L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres n° **T_004/2025/MHA/OLAC**, portant sur les : « **Travaux de faucardage et de curage du Canal de Gandiolé** ».

3. L'OLAC sollicite, des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Protection côtière et aménagement paysager dans la langue de Barbarie à Saint Louis en un lot unique.
Aucune variante n'est permise.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur le Directeur Général de l'OLAC et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont

a. Fournir une attestation de ligne de crédit établie par une institution financière de bonne réputation, justifiant d'une capacité financière de **cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA**;

b. Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de dragage et / ou de faucardage pour neuf cent millions (900 000 000) Francs CFA qui correspondent au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) années (de 2021 à 2023). Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les états financiers des trois (03) années de 2021 à 2023 et donner la liste des travaux réalisés et en cours suivant le tableau joint en annexe;

c. Disposer d'expériences, de moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des travaux.

- Expérience générale de construction

Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au moins dans trois (3) projets de nature et de complexité similaires au cours des cinq (5) années (de 2020 à 2024) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

- Expérience spécifique de construction

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins un marché au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2024) avec une valeur minimum de cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA, et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.

- Moyens matériels :

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Pelle à bras long	01
2	Pelle flottante type big float ou équivalent	01
3	Pelle chargeuse	02
4	Camions benne 16 m3	04
5	Camions citerne 20 m3	02
6	Véhicule de liaison (type pick up 4 x 4)	05
7	Equipements complets topographiques	02

Nb: Pour le matériel roulant, la copie certifiée de la carte grise ou le contrat de location est exigé.

• Moyens humains

Nombre	Position	Expérience globale en travaux (années)	Nombre de participations à des projets similaires (Participations)
Un (01)	Directeur des travaux, Ingénieur Génie rural ou Génie Civil ou équivalent (de niveau bac +5)	05	02
Un (01)	Conducteurs des travaux Technicien supérieur en génie civil (de niveau bac +2) ou équivalent	03	01

Un (01)	Un (01) Topographe (Bac + 3) ou équivalent	03	01
Un (01)	Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE), titulaire d'un diplôme d'ingénieur en environnement ou équivalent.	03	01
Un (01)	Chef mécanicien (de niveau bac +2) ou équivalent	03	01

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis, contre un paiement non remboursable en espèce d'une somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

L'OLAC mettra à la disposition des candidats qui le demandent le fichier électronique du DAO sur présentation d'une clé USB et un exemplaire pour être consulté gratuitement sur place.

8. Le paiement se fera par chèque déposé auprès des services financiers de l'OLAC contre délivrance d'un reçu.

9. Une réunion préparatoire aura lieu au Siège de l'Office des Lacs et Cours d'eau à Saint-Louis, le **Mercredi 30 avril 2025 à 09 heures précises**, suivie d'une visite du site.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis au plus tard **le 20 mai 2025 à 10 heures précises**.

L'ouverture des offres se fera **le même jour à 10 heures 15 mns précises**. Elles devront rester valides 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et celles reçues seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de l'Office des Lacs et Cours d'eau sis au quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger, Saint Louis**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **trois millions (3 000 000) francs CFA**. **La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréé par le Ministère des Finances et du Budget**.

La durée de validité de la garantie de soumission est de vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de soumission.

La Directrice Générale de l'OLAC
Diarra SOW